



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE  
TEL 04.66.82.14.77  
FAX 04.66.82.35.26  
mairie.aigueze@orange.fr  
Www.aigueze.fr



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 18 Janvier 2023 à 18h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 18 Janvier à 18h30 sous la Présidence du maire : Charles BASCLE.

Présents : Charles BASCLE, Alain NICOLET, Jean GROUWET, Yvette GRIMAUD, Françoise JADOUL RIETJENS, MARRON Christian, RANC Esteben, Chabot Sylvain.

Procuration : Celine BRUNEL BRUGUIER donne procuration à Christian MARRON  
Christel SICARD donne procuration à Charles BASCLE

Secrétaire de séance : Yvette GRIMAUD

La séance est ouverte à 18h 30.

Approbation du PV du précédent conseil à l'unanimité.

### **Délibérations :**

#### **Nomination d'un agent recenseur**

Le Maire expose qu'il convient de délibérer pour nommer un agent recenseur et propose Daniel Grimaud pour la somme de 500 Euros.

Adoptée à l'unanimité

#### **Vote des 25% du budget**

Le Maire explique la nécessité de voter les 25% du budget pour permettre le paiement des factures et le fonctionnement de la Mairie, avant le vote du budget définitif au mois de Mars.

Adoptée à l'unanimité

#### **Délégation au SIIG**

Le Maire expose la nécessité de délibérer pour autoriser le SIIG (Syndicat d'informations géographiques) à transmettre des données à la base nationale d'informations.

Adoptée à l'unanimité

Le maire expose la nécessité de demander une subvention au titre des amendes de police pour la réfection de voirie et l'achat de panneaux de signalisation.

Adoptée à l'unanimité

### **Pour l'aménagement de la forêt communale par l'ONF**

L'Office National des Forêts propose un plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2023 à 2042. Le document de 70 pages est consultable en Mairie.

Adopté à l'unanimité

### **Pour le règlement des travaux réalisés par la commune au titre de l'eau et de l'assainissement**

Il convient de délibérer pour le règlement des factures dues par les services de l'agglomération au titre de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2022 au vu du passage à la SAUR en 2023.

Adoptée à l'unanimité

## **Demandes de subventions**

### **APE St Martin d'Ardèche**

Le Maire expose la demande de subvention de l'APE et propose la somme de 500 euros au vu de la scolarisation de quatre enfants Aiguèzois à St Martin d'Ardèche.

Adoptée à l'unanimité

### **Association Peyrolaise de Gym.**

Pas de subvention accordée.

### **MFR Mondy (maison familiale et rurale)**

Pas de subvention accordée.

### **Point sur les travaux**

Les travaux de sécurisations de la falaise et des tours sont en cours par l'entreprise Hypogée.

La mise en discrétion des réseaux électricité fibre et téléphone devrait débuter en Février ainsi que la pose de toilettes sèches à l'aire naturelle du Gier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h 30.

A Aiguèze le 23 Janvier 2023

Charles BASCLE, Maire.